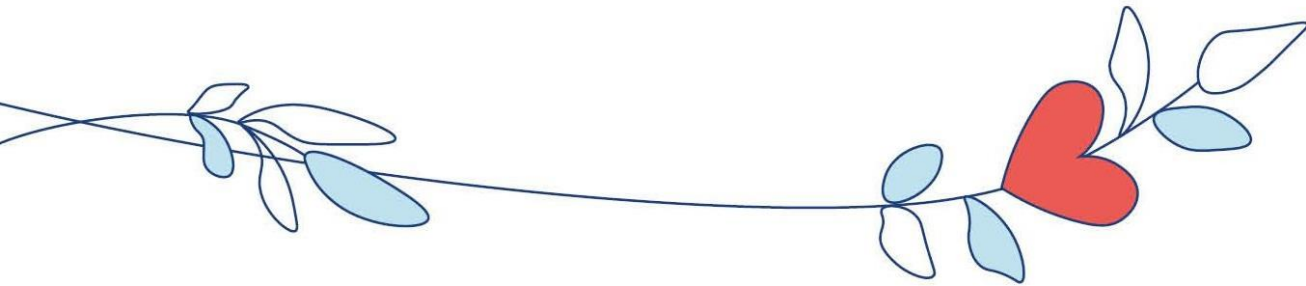


Soutien au transfert de connaissances au CISSSMO



Janvier 2026

Table des matières

- 1. INTRODUCTION..... 3**
 - 1.1. Contexte et définitions 3
 - 1.2. Retombées..... 3
- 2. MODE DE FONCTIONNEMENT..... 3**
 - 2.1. Analyse du contexte4
 - 2.2. Choix des modalités de transfert de connaissances5
 - 2.3. Mise en œuvre5
 - 2.4. Évaluation.....6
- 3. REFERENCES 8**

1. Introduction

1.1. Contexte et définitions

Il est reconnu qu'il existe un écart important entre la production de connaissances scientifiques et leur utilisation dans le réseau de la santé et des services sociaux (INSPQ, 2009). En effet, plusieurs années s'écoulent généralement entre la découverte d'une pratique prometteuse et son adoption dans les pratiques courantes sur le terrain (MSSS, 2023). De plus, il est estimé que 1,5 milliard de dollars sont investis chaque année dans les universités québécoises pour des activités de recherche scientifique (Chaire SACO, 2015). Bien que ce ne soit pas l'ensemble des activités de recherche financées par les fonds publics qui mènent à des résultats applicables par les acteurs du réseau de la santé et des services sociaux, il n'en demeure pas moins que les connaissances produites sont sous-utilisées.

Une façon de réduire cet écart est le **transfert de connaissances**, c'est-à-dire l'ensemble des moyens favorisant les contacts entre les producteurs de connaissances (chercheurs) et les utilisateurs éventuels de ces connaissances (intervenants et usagers du réseau de la santé et des services sociaux).

Le transfert de connaissances est aussi connu sous une panoplie de termes : partage de connaissances, mobilisation de connaissances, transfert et utilisation de connaissances (TUC), et plus encore. Nous utiliserons dans ce document la définition du transfert de connaissances telle que formulée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) : « un processus dynamique et itératif qui englobe toutes les activités visant la synthèse, la dissémination, l'échange et l'application des connaissances » (IRSC, 2016). Autrement dit, le transfert de connaissances est le **processus par lequel les connaissances scientifiques issues des activités de recherche sont captées, adaptées selon leur niveau d'application sur le terrain, présentées de façon vulgarisée aux personnes concernées, puis utilisées si elles s'y prêtent**.

1.2. Retombées

Le transfert de connaissances permet le partage des résultats issus de la recherche : il s'agit d'un des seuls moyens d'informer les utilisateurs et le grand public des nouvelles connaissances issues de la recherche (FRQ, 2025). Le transfert de connaissances permet de soutenir les décisions basées sur des données fiables, issues de la recherche. Le but ultime du transfert des connaissances est de permettre d'améliorer les pratiques et d'assurer que la recherche conduise à des retombées sur la société (INSPQ, 2009).

L'offre de soutien au transfert de connaissances du CISSS de la Montérégie-Ouest (CISSSMO) vise à mieux accompagner les chercheurs faisant de la recherche au CISSSMO afin de faciliter le transfert de connaissances et personnaliser celui-ci. Le Service de la recherche joue ce **rôle de pont entre les chercheurs et les équipes terrain** afin de coconstruire un plan sur-mesure de transfert de connaissances.

2. Mode de fonctionnement

Le mode de fonctionnement du soutien au transfert de connaissances au CISSSMO vise à **assurer l'atteinte des objectifs** du transfert de connaissances, c'est-à-dire la présentation et l'utilisation des données issues de la recherche par les personnes terrain concernées. En ce sens, les équipes terrain sont au centre des

activités : à tout moment, elles peuvent contacter le Guichet unique de la Recherche (recherche.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca) pour manifester un besoin de transfert de connaissances.

Le soutien au transfert de connaissances est inspiré du modèle *Animer un processus de transfert de connaissances* (INSPQ, 2009) ainsi que du modèle de cadre d'implantation SACO (Chaire SACO, 2015).

Dans la planification du transfert de connaissances, tout projet de recherche effectué au CISSSMO passera à travers les étapes suivantes :

1. Analyse du contexte
2. Choix des modalités de transfert de connaissances
3. Mise en œuvre
4. Évaluation

Le tableau suivant facilite la réflexion et la prise de décision aux étapes 1 (Analyse du contexte) et 2 (Choix des modalités) :

Tableau 1 : Aide-mémoire de réflexion dans la planification du transfert de connaissances

Étape	Volet	Questions à se poser	Exemples
Analyse du contexte	Quoi?	Quels sont les messages clés (connaissances ou compétences) issus de la recherche que l'on souhaite transmettre sur le terrain? Comment simplifier au maximum pour favoriser des retombées concrètes?	-Stratégies d'intervention -Stratégies de gestion -Nouvelles connaissances sur les usagers -Découverte d'enjeux ou de freins
	Qui?	Qui fait partie du public cible pouvant bénéficier des messages clés? (directions, programmes, services, groupes de personnes, organismes, etc.) Quelles sont leurs connaissances préalables à propos du sujet du transfert de connaissances?	-Ergothérapeutes au Soutien à domicile -Personnel infirmier et médical en milieu hospitalier -L'ensemble du personnel en contact avec des usagers à risque de suicide
	Pourquoi?	Quelle est l'intention du transfert de connaissances? À quel point un changement dans les pratiques est souhaité? Quel investissement d'effort est souhaité? Quelle est la portée souhaitée?	1. Diffuser (informer, sensibiliser) 2. Disséminer (éduquer) 3. Implanter (améliorer les pratiques)
Choix des modalités	Comment? À quel moment?	Parmi les stratégies proposées dans l'intention choisie, laquelle est la mieux adaptée au contexte?	-Article de vulgarisation -Webinaire -Atelier interactif
	Combien?	Quels moyens seront utilisés pour mesurer l'impact du transfert de connaissances?	-Nombre de participants, de clics -Sondage d'appréciation -Sondage d'impact

2.1. Analyse du contexte

Au moment de planifier le transfert de connaissances, une rencontre sera prévue entre l'équipe de recherche et le Service de la recherche du CISSSMO. Des représentants du public cible du CISSSMO sont encouragés à être présents à cette rencontre.

Une discussion ouverte visera à répondre aux questions issues des volets **Quoi** (les messages clés), **Qui** (les publics cibles) et **Pourquoi**. Le volet Pourquoi réfère à l'intention visée par le transfert de connaissances, où trois choix sont possibles : la diffusion, la dissémination ou l'implantation.

Figure 1 : Les options d'intention pour un transfert de connaissances. Inspiré de (INSPQ, 2009) et de (Consortium EMI, 2024)



Un dialogue délibératif devra prendre lieu pour déterminer l'intention du transfert de connaissances : plus les résultats de la recherche devraient créer un changement dans les pratiques, plus l'intention se rapprochera d'une Implantation. Au contraire, si peu ou pas de changement des pratiques est envisagé, les modalités de Diffusion seront appropriées.

2.2. Choix des modalités de transfert de connaissances

Les modalités de transfert de connaissances choisies doivent convenir à la fois aux équipes terrain et à l'équipe de recherche. Le Service de la recherche sert de facilitateur entre les parties prenantes.

Plusieurs modalités peuvent être choisies et mises en œuvre : par exemple, des articles scientifiques ou des rapports de recherche sont rédigés par l'équipe de recherche, et un webinaire de vulgarisation permettant des échanges est planifié.

Tableau 2 : Exemples de modalités de transfert de connaissances

Diffusion	Dissémination	Implantation
Informer / sensibiliser -Article de vulgarisation -Balado (podcast) -Bande dessinée -Capsule vidéo préenregistrée -Infographie de vulgarisation -Médias sociaux -Plateforme Web -Publication scientifique -Rapport de recherche	Éduquer -Atelier d'appropriation -Colloque -Communauté de pratique -Outil d'aide à la pratique -Séminaire d'intégration avec les gestionnaires -Webinaire interactif	Améliorer les pratiques -Atelier de co-construction -Formation -Rédaction de politique, procédure ou guide de pratique <i>*Ces stratégies peuvent nécessiter l'implication d'autres services au CISSSMO relevant des directions-conseils (ex. services multidisciplinaires, service Innovation, service Formation, etc.)</i>

Le choix de modalités s'effectue en réfléchissant aux questions du tableau 1.

2.3. Mise en œuvre

La mise en œuvre s'opère de différentes façons selon les modalités choisies. Les responsabilités sont toujours partagées entre l'équipe de recherche, le Service de la recherche du CISSSMO et les équipes terrain :

Tableau 3 : Partage des responsabilités dans la mise en œuvre d'un transfert de connaissances

Acteur	Responsabilités
Équipe de recherche	• Produire les livrables à partager tels quels (ex. : publications scientifiques, rapports de recherche, outils de vulgarisation) • Préparer les présentations Powerpoint (ex. : webinaires, ateliers) • Présenter les résultats et répondre aux questions (ex. : webinaires, ateliers) • Faire les démarches et fournir le budget si une modalité novatrice est souhaitée (ex. : bande dessinée, balado)
Service de la recherche (CISSMO)	• Obtenir les livrables produits par l'équipe de recherche (ex. publications scientifiques, rapports de recherche, outils de vulgarisation) • Rédiger les courts articles de rayonnement • Configurer les webinaires et autres rencontres virtuelles • Diffuser aux personnes clés du CISSMO, directement ou en faisant le lien avec le service des Communications (livrables, invitations webinaires) • Rendre disponibles les livrables ou enregistrements sur la page Intranet du Service de la recherche
Équipes terrain (CISSMO)	• Énoncer leurs préférences quant aux modalités, aux canaux de diffusion et au moment qui convient le mieux • Identifier une ou plusieurs personnes clés pour faciliter la mise en œuvre • Personnes clés : Diffuser auprès de toutes les personnes susceptibles d'être intéressées • Manifester leurs besoins de soutien à l'implantation, si applicable • Participer activement à l'implantation de nouvelles pratiques, si applicable

Considérations financières : le temps passé par le personnel qui visionne ou participe à une activité de transfert de connaissances n'est **pas codé comme temps de formation**, sauf si clairement nommé. Il est de la responsabilité de chaque gestionnaire de déterminer si l'activité est incluse ou exclue des heures de travail, notamment dans le cas des activités de transfert de connaissances s'effectuant sur l'heure du dîner. Quelques aspects à considérer sont les suivants :

- À quel point les apprentissages seront directement utilisables par la personne sur le terrain
- Si inclus dans heures travaillées : impact possible sur la performance court-terme (statistiques)
- Si exclus des heures travaillées : impact possible sur la motivation et le bien-être

Enfin, les personnes invitées à une activité de transfert de connaissances pourraient ne pas y participer en raison de l'enjeu de performance mentionné ci-haut, ou encore par devoir moral de prioriser leurs activités cliniques et les besoins de leurs usagers. (Lane et al., 2025)

2.4. Évaluation

Le Service de la recherche a la responsabilité de mesurer l'impact du transfert de connaissances des projets de recherche effectués au CISSMO. Tout dépendant de la modalité utilisée, différents indicateurs peuvent être mesurés pour estimer l'impact :

- Court terme :
 - Nombre de clics, de visionnements
 - Nombre de participants
 - Sondage d'appréciation (ex. : pertinence perçue des connaissances transférées, intention de changer ses pratiques, etc.)

- Moyen-terme (10-15 semaines après l'activité)
 - Sondage d'impact (ex. changements dans les pratiques)

Si l'ensemble des modalités pour un projet de recherche a comme intention la diffusion, il n'est pas attendu qu'un impact moyen-terme soit mesuré.

Pour débiter un accompagnement ou pour toute question, contacter le Guichet unique de la recherche : recherche.ciassmo16@ssss.gouv.qc.ca

Au plaisir de collaborer !

3. Références

Chaire d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et de familles en difficulté. (2015). SACO - Stratégies de transfert et d'utilisation des connaissances. Montréal : Chaire CJM-IU-UQAM d'étude sur l'application des connaissances dans le domaine des jeunes et des familles en difficulté.

<http://www.saco.uqam.ca/demarche/analyser/objectifs-poursuivis> et <https://www.saco.uqam.ca/connaissances/cadre-implantation-saco>

Consortium Excellence montréalaise en innovation. (12 juin 2024). Atelier 4 – Innover dans son milieu et partager ses apprentissages. (Diapositives). Parcours EMIssaire. Centres intégrés de santé et de services sociaux de la Montérégie.

Fonds de recherche du Québec (FRQ). Mobilisation des connaissances. <https://frq.gouv.qc.ca/mobilisation-des-connaissances/>. Consulté le 8 août 2025.

Institut national de santé publique du Québec (INSPQ). 2009. Animer un processus de transfert des connaissances : Bilan des connaissances et outil d'animation. <https://www.inspq.qc.ca/institut/transfert-des-connaissances/animer-processus-de-transfert-des-connaissances>

Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC). 2016. Mobilisation des connaissances : À propos de nous. <https://cihr-irsc.gc.ca/f/29418.html>

Lane, J., Guillette, M., Lanoue, S., Ziam, S. et McSween-Cadieux, E. 2025. Le transfert des connaissances au service du réseau de la santé et des services sociaux : perception d'acteurs et d'actrices clés. Revue francophone de recherche sur le transfert et l'utilisation de connaissances. 9 ; 3. DOI | <https://doi.org/10.18166/tuc.2025.9.3.52>

Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). 2023. Guide pour accompagner l'implantation de pratiques prometteuses dans un établissement. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/document-003596/>